

# **Table des matières**

**PARTIE I : Perspectives de développement : Université McGill**

**PARTIE II : Rapport sur la performance 2014-2015**

**PARTIE III : L'État de traitement 2014-2015 et le Rapport de l'auditeur indépendant**

**PARTIE IV : Le rapport financier McGill (SIFUQ)**

**Partie I : Perspectives de développement : Université McGill**



McGill

# Perspectives de développement Rapport de l'Université McGill pour l'année 2015-2016

Présenté conformément aux dispositions de l'article 4.1  
de la *Loi sur les établissements d'enseignement*  
de niveau universitaire

Le 31 octobre 2015



# Table des matières

---

1. Présentation de l'institution .....	1
2. Cinq priorités.....	1
• L'engagement de McGill.....	2
• Exploiter le plein potentiel de recherche de McGill.....	2
• Rehausser nos partenariats communautaires.....	3
• Mon milieu de travail.....	4
• Transformer notre campus.....	5
3. Le financement des universités québécoises.....	6
4. Conclusion.....	7

# Perspectives de développement 2015

---

Ce rapport a été préparé conformément aux dispositions de l'article 4.1 de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*. Il traite des questions liées aux perspectives de développement de l'Université, tel que demandé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science. Ce rapport décrit notamment les cinq priorités de McGill, les progrès réalisés depuis 2014, ainsi que les prochaines étapes. Il résume également la situation financière de l'institution et formule une recommandation qui permettrait de consolider la situation financière du réseau universitaire québécois.

## Présentation de l'institution

---

McGill est une université à vocation publique et à forte intensité de recherche. Pour l'exercice financier 2014-2015, son budget total se chiffrait à 1,2 milliard de dollars – dont 773 millions en revenus d'exploitation. Outre les subventions du gouvernement, ses principales sources de revenus comprennent les droits de scolarité, les subventions de recherche et la philanthropie.

McGill assure la formation de plus de 27 000 étudiants au premier cycle, de près de 9 500 étudiants aux cycles supérieurs et d'environ 2 000 boursiers de recherche postdoctorale et résidents en médecine. Au Canada, l'Université compte la plus forte proportion de candidats au doctorat. La plupart des étudiants mcgillois sont inscrits à temps plein et l'Université affiche le plus haut taux de diplomation au Québec. McGill est l'université canadienne la plus internationale : 51,9 pour cent de son corps étudiant est originaire du Québec, 22,3 pour cent d'ailleurs au Canada, et 25,8 pour cent de plus de 150 pays.

Elle est la seule université québécoise, et l'une des trois institutions canadiennes, à se classer systématiquement parmi les meilleures au monde. Depuis maintenant 12 ans, McGill figure parmi les 25 meilleures universités au monde selon le prestigieux palmarès universitaire international QS, et pour une 10<sup>e</sup> année consécutive, elle s'est classée première au pays selon le magazine *Maclean's*.

## Cinq priorités

---

En 2014, Suzanne Fortier, principale et vice-chancelière de McGill, a défini cinq priorités pour l'avenir de l'Université :

McGill contribue directement et de façon importante au développement du Québec. Une étude publiée par SECOR en 2010 a démontré que McGill a injecté 5,2 milliards de dollars dans l'économie de la province en 2008. La même année, l'investissement du gouvernement du Québec envers McGill se chiffrait à 389 millions de dollars, ce qui se traduit par un rendement de 13 dollars pour chaque dollar versé par le gouvernement provincial.

- L'engagement de McGill : offrir à tous les étudiants une expérience éducative stimulante, novatrice et fondée sur l'apprentissage par expérimentation.
- Exploiter le plein potentiel de recherche de McGill : réunir les conditions permettant à McGill d'exceller au sein d'un environnement mondial de recherche de plus en plus concurrentiel et exigeant.
- Rehausser nos partenariats communautaires : faire de McGill un collaborateur proactif et dynamique auprès d'un large éventail de partenaires à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Mon milieu de travail : faire de McGill une organisation apprenante, où les employés sont encouragés à user de leurs idées pour accroître la souplesse et l'efficacité de l'institution.
- Transformer notre campus : fournir à nos deux campus les infrastructures physiques et technologiques nécessaires pour nous permettre de continuer à remplir notre mission au sein d'un environnement durable, sécuritaire et accueillant.

### L'engagement de McGill

Notre vision consiste à créer la signature de l'Université caractéristique de sa mission. Cet engagement repose sur quatre objectifs à long terme :

- assurer une transition harmonieuse entre la salle de classe et la réalité du monde du travail;
- repenser les cursus et les activités parascolaires;
- insuffler une nouvelle énergie aux activités d'encadrement, de supervision et de mentorat;
- harmoniser la vie étudiante et l'acquisition du savoir pour offrir un enseignement supérieur distinctif, avant-gardiste et enrichissant à tous les étudiants de McGill.

La première étape vers l'atteinte de ces objectifs a été la création du [site Web sur l'engagement de McGill](#). La version anglaise du site est maintenant prête et la version française verra le jour à la fin de l'automne 2015. La deuxième phase de l'initiative repose sur un plan stratégique qui sera élaboré en collaboration avec les facultés et qui permettra de définir collectivement les indicateurs de rendement clés de l'Université. Cette phase, qui contribuera à offrir aux étudiants au premier cycle de multiples occasions d'améliorer leurs compétences, ainsi que divers programmes axés sur l'innovation et l'entrepreneuriat, sera lancée à l'hiver 2016.

### Exploiter le plein potentiel de recherche de McGill

Les priorités de McGill en matière de recherche continuent d'être guidées par le Plan de recherche stratégique 2013-2017

([http://www.mcgill.ca/research/files/research/srp\\_brochure\\_fre\\_01.pdf](http://www.mcgill.ca/research/files/research/srp_brochure_fre_01.pdf)) qui décrit nos principaux

engagements en matière de recherche et les domaines d'excellence en recherche. En outre, notre vision consiste à créer un environnement de recherche plus souple et plus ambitieux sur les campus de McGill. Au cours de la dernière année, les efforts que nous avons déployés à cette fin ont permis de faciliter la présentation d'un plus grand nombre de demandes de subventions. Ainsi, McGill a obtenu les meilleurs résultats au Canada dans le cadre du dernier concours de la Fondation canadienne pour l'innovation, dirigeant 10 projets et œuvrant à titre de partenaire pour sept autres projets, ce qui représente la somme totale de 100 millions de dollars en nouvelles subventions pour l'infrastructure de la recherche.

Les initiatives prévues cette année sont les suivantes :

- Continuer d'accroître le soutien aux chercheurs en offrant un soutien administratif de proximité ancré sur les activités de recherche sur le terrain, en élargissant les services personnalisés offerts à chaque faculté et en créant des postes financés conjointement par Mitacs et l'Institut nordique du Québec.
- Concevoir un programme interne de financement de démarrage 2.0 et entreprendre une première ronde de financement.
- Promouvoir les forces de McGill en matière de recherche en neurosciences et en chimie verte, deux domaines stratégiques clés.
- Améliorer les services de soutien afin de favoriser les nominations pour l'octroi de distinctions et de prix prestigieux, ainsi que la mise sur pied d'un programme promotionnel d'envergure pour les lauréats.

### **Rehausser nos partenariats communautaires**

Notre objectif est de positionner McGill en tant que collaborateur de premier plan auprès d'un large éventail d'auditoires internes et externes, notamment les diplômés, les étudiants, les établissements universitaires et hospitaliers, les organismes sans but lucratif, les médias et l'ensemble de la collectivité. Au cours des prochaines années, nous allons solliciter des partenaires externes à l'échelle locale, nationale et internationale en consolidant l'image de McGill à titre d'endroit intéressant et ouvert pour les partenariats. Deux initiatives, entreprises au cours des dernières années, sont des symboles de cette nouvelle direction prise par McGill :

Pour l'exercice 2013-2014, le montant total de la recherche subventionnée à l'Université McGill se chiffrait à plus de 477 millions de dollars (ACPAU, septembre 2015). Ce montant représente une augmentation de plus de 10,6 pour cent au cours des cinq dernières années. En outre, McGill a consolidé sa place au deuxième rang au Canada pour son « intensité de recherche », déterminée par le montant de la recherche en dollars divisé par le nombre de professeurs à temps plein. En 2013-2014, l'intensité de recherche de McGill se chiffrait à 281 747 \$, ce qui représente une augmentation de 4,4 % par rapport à la période précédente de cinq ans.

- **Soutien à l'innovation grâce au leadership de McGill dans le Quartier de l'innovation (QI).** Lancé en mai 2013 par l'École de technologie supérieure (ÉTS) et l'Université McGill, le QI est un écosystème d'innovation en plein cœur de Montréal qui vise à accroître le potentiel de créativité de la métropole. Le Quartier de l'innovation table sur les forces complémentaires de l'Université McGill et de l'ÉTS de même que sur l'expertise en recherche, en éducation, en innovation et en entrepreneuriat de ses nombreux partenaires, tels que les trois paliers de gouvernement, Deloitte ou l'Université Concordia. En 2014, le QI a considérablement accru son impact et étendu son influence : 43 professeurs de McGill participaient activement à plus de 30 projets novateurs liés au QI. En outre, 58 étudiants mcgillois étaient engagés auprès du QI, contribuant activement au Groupe de travail étudiant, aux projets de recherche et aux stages. Au cours des mois et des années à venir, le QI continuera d'œuvrer afin d'attirer des entreprises novatrices et de contribuer à leur essor, ainsi que de promouvoir le développement social, culturel et urbain du sud-ouest de Montréal.
  
- **Offrir aux partenaires en affaires un guichet unique pour les aider dans leur collaboration avec McGill.** Créé en 2012, le Centre de partenariat avec les entreprises de l'Université McGill (MUBEC) est un point d'entrée unique pour toute entreprise qui souhaite nouer des liens avec McGill. Le MUBEC facilite les interactions entre l'Université et les entreprises d'ici et d'ailleurs afin de les aider à naviguer dans le milieu complexe qu'est McGill. Le MUBEC a déjà permis de nouer des partenariats fructueux industrie-université, avec de nombreux partenaires, parmi lesquels :
  - Le Groupe L'Oréal, numéro un mondial du marché des cosmétiques et leader en matière de développement durable.
  - Hydro-Québec/Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ).
  - Le Réseau d'innovation en agroalimentaire de McGill (RIAM).

### **Mon milieu de travail**

McGill a amorcé un processus de changement organisationnel afin d'accroître la souplesse de ses processus administratifs et d'améliorer sa culture de travail. Cette initiative s'appuie sur les progrès réalisés précédemment grâce à l'adaptation de programmes pour répondre aux exigences du projet de loi 90. Appelée « Mon milieu de travail », cette initiative vise à institutionnaliser les pratiques administratives qui permettront à McGill de devenir une organisation plus souple, davantage en mesure de saisir rapidement les occasions qui s'offrent à elle et de s'adapter aux changements qui surviennent dans l'environnement au sein duquel elle évolue. Les objectifs concrets de l'initiative « Mon milieu de travail » sont les suivants :

- adapter notre culture administrative afin qu'elle reflète davantage les caractéristiques d'une véritable « organisation apprenante »;
- insuffler à nos employés l'autonomie nécessaire afin qu'ils mettent en œuvre des méthodes de travail plus efficaces, et qu'ils simplifient et améliorent les processus;
- mieux harmoniser nos ressources, nos besoins et nos priorités; et
- intégrer des outils technologiques afin d'accroître l'efficacité de nos activités et de maintenir les compétences de nos employés à jour afin qu'ils puissent continuer à composer avec les nouveaux enjeux auxquels ils sont confrontés.

Au cours de la dernière année, McGill a amorcé une série de projets sur ses campus afin d'appuyer la réalisation de chacun de ces objectifs. Elle a également développé les mécanismes et les réseaux de communication nécessaires pour mesurer et soutenir les progrès réalisés.

### *Transformer notre campus*

À l'heure actuelle, McGill ne dispose pas de l'espace suffisant pour remplir adéquatement sa mission universitaire. Comme en fait état le gouvernement du Québec, McGill affiche un déficit d'espace de 65 000 mètres carrés et, puisque le campus du centre-ville est pour ainsi dire complètement aménagé, il offre peu de possibilités d'expansion.

Nous voyons poindre une possibilité particulière de combler notre déficit d'espace. En effet, notre voisin, l'Hôpital Royal Victoria, est présentement vacant. L'Université McGill et l'Hôpital Royal Victoria ont en commun une histoire, un héritage architectural et une utilité publique. En consultation étroite avec la Ville de Montréal, les gouvernements du Québec et du Canada et d'autres partenaires, McGill envisage la possibilité d'acquérir et de redéployer le site de l'Hôpital Royal Victoria.

Pour ce dernier, nous envisageons un complexe académique et de recherche qui renforcera le caractère international unique de McGill. Sur le plan architectural, notre vision consiste à ouvrir une nouvelle voie d'accès, majestueuse, entre le centre-ville et le mont Royal. Nous prévoyons augmenter l'accès public, agrandir les espaces verts et préserver les édifices à valeur patrimoniale.

Un appel d'offres pour réaliser des études de faisabilité en vue d'acquérir et de redéployer l'Hôpital Royal Victoria a récemment été lancé. Pour ce qui est du modèle de financement global, nous sommes actuellement en discussion avec le gouvernement du Québec, responsable de cet actif patrimonial. La viabilité de ce modèle de financement constituera un facteur déterminant de notre capacité à aller de l'avant avec ce projet.

## Le financement des universités québécoises

---

McGill continue d'être confrontée à d'importants enjeux financiers en raison de la nature du système de financement des universités en vigueur au Québec. Le sous-financement est une réalité. En additionnant les droits de scolarité et la subvention gouvernementale (à l'exclusion du financement voué à la recherche), le budget de fonctionnement par étudiant québécois est inférieur à celui des autres provinces. Par rapport à l'Ontario, le Québec accuse un déficit d'environ 350 millions de dollars. Par rapport à la moyenne canadienne, l'écart est encore plus prononcé.

McGill est d'avis que la société québécoise devrait aspirer à procurer à ses universités un financement total par étudiant comparable, en moyenne, à celui des institutions universitaires au Canada, et ce, pour chacune de ces catégories d'étudiants.

Les droits de scolarité exigés des étudiants québécois sont de beaucoup inférieurs à la moyenne canadienne. Bien que la subvention gouvernementale soit supérieure à la moyenne canadienne, le financement total par étudiant est inférieur à la moyenne canadienne. Puisque le gouvernement a promis de ne pas hausser les droits de scolarité au cours du présent mandat, la subvention gouvernementale devrait être bonifiée pour être au moins équivalente à celle de l'Ontario.

Dans le cas des étudiants canadiens non-résidents du Québec, la subvention gouvernementale devrait être réduite afin de s'apparenter à celle octroyée en moyenne ailleurs en Ontario pour les Canadiens, ce qui entraînerait des économies dont bénéficierait le gouvernement. En revanche, les droits de scolarité seraient déterminés par chacune des institutions et non par l'État, comme c'est aussi le cas ailleurs au Canada. Le modèle actuel de péréquation serait abandonné.

Dans le cas des étudiants étrangers, la déréglementation serait étendue de six à toutes les disciplines du premier cycle. Les institutions auraient la responsabilité de fixer les droits de scolarité, comme c'est le cas ailleurs au Canada. Le système de péréquation serait aussi abandonné. Les institutions renonceraient à la subvention à l'enseignement, ce qui générerait des économies pour le gouvernement.

Le gouvernement du Québec a mis différents chantiers sur pied pour étudier les changements qu'il serait possible d'apporter à la formule de financement des universités québécoises. Nous participerons activement à ces chantiers et sommes persuadés que ce processus permettra l'adoption d'une formule de financement plus souple et plus simple. Nous espérons également que cette nouvelle formule de financement sera accompagnée d'un plan de réinvestissement universitaire, mis en œuvre progressivement à partir de l'année 2016-2017, et d'une réduction des entraves bureaucratiques en faveur d'une reddition de compte plus simple, plus efficace et plus stratégique.

## Conclusion

---

La publication de ce document est l'un des nombreux moyens pris par McGill pour s'acquitter de sa responsabilité en ce qui a trait à la reddition de comptes auprès du gouvernement du Québec. McGill est une université publique profondément ancrée au Québec. Nous sommes très fiers de sa contribution à la société québécoise et du rôle qu'elle est appelée à jouer pour faire rayonner le Québec sur la scène internationale à titre de centre du savoir, de la créativité et de l'innovation. Nous nous engageons à travailler de concert avec vous afin de doter notre institution des moyens financiers qui lui permettront de réaliser sa mission et de contribuer à la prospérité du Québec au cours des années à venir.

## **Partie II : Rapport sur la performance 2014-2015**

## **PARTIE II : Rapport sur la performance 2014-2015**

**Source : Rapport sur la rétention au baccalauréat du CSRDE pour 2014-2015**

**Cohorte d'étudiants de 1<sup>re</sup> année de 2013**  
Rétention après un an

	Taux de rétention après un an
Université McGill	91,5 %

**Cohorte d'étudiants de 1<sup>re</sup> année de 2008**  
Rétention après un an et taux de diplomation après six ans

	Taux de rétention après un an	Taux de diplomation après six ans
Université McGill	91,9 %	80,4 %

## Progression des étudiants inscrits aux cycles supérieurs (U15, cohortes 2004 et 2008)

### Maîtrise

Taux de diplomation après cinq ans (Cohorte – Maîtrise 2008)	
McGill	77,4 %
Laval	
Montréal	
U15	

Durée moyenne des études (Cohorte – Maîtrise 2008) – en trimestres	
McGill	6,2
Laval	
Montréal	
U15	

### Doctorat

Taux de diplomation après neuf ans (Cohorte – Doctorat 2004)	
McGill	69,1 %
Laval	
Montréal	
U15	

Durée moyenne des études (Cohorte – Doctorat 2004) – en trimestres	
McGill	15,9
Laval	
Montréal	
U15	

**Partie III : L'État de traitement 2014-2015  
et le Rapport de l'auditeur indépendant**

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de  
l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill)

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction inclus dans l'état du traitement 2014-2015 (l'« État du traitement ») ci-joint de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) (l'« Université McGill ») pour l'exercice terminé le 30 avril 2015, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. L'État du traitement a été préparé par la direction de l'Université McGill conformément à la méthode de comptabilité qui est décrite à la note complémentaire.

### *Responsabilité de la direction pour l'État du traitement*

La direction de l'Université McGill est responsable de la préparation de l'État du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière est acceptable dans les circonstances pour la présentation de l'État du traitement, et du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un État du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'État du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'État du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'État du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'État du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'État du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'État du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, l'État du traitement de l'Institution royale pour l'avancement des sciences (Université McGill) pour l'exercice terminé le 30 avril 2015 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

*Référentiel comptable et restriction à l'utilisation*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire afférente à l'État du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'État du traitement a été préparé afin de permettre à l'Université McGill de répondre aux exigences de la section 6 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2014-2015*. En conséquence, il est possible que l'État du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil d'administration de l'Université McGill et au Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (le « MEESR ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université McGill et le MEESR.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 29 septembre 2015

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

**NOM DE L'UNIVERSITÉ : Université McGill      NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 979000**

**ÉTAT DE TRAITEMENT  
2014-2015**

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DATE :** \_\_\_\_\_

**ADMINISTRATEUR :** \_\_\_\_\_



## Etat du traitement

Etablissement : Université McGill  
Année financière :

2014-2015  
FINAL

Page 2 de 4

Autres catégories de personnel de direction		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)			
Catégorie de personnel	Effectif total <sup>1)</sup> de la catégorie	Étendue du traitement		Salaires de base	Autres composantes du traitement
		Le plus élevé	Le moins élevé		
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>1)</sup>	78	Le plus élevé		\$203 821	\$39 182
		Moyenne		\$154 705	\$4 850
		Le moins élevé		\$71 826	\$344
		Le plus élevé		\$248 876	\$33 860
Personnel de direction des services	8	Moyenne		\$184 749	\$10 757
		Le moins élevé		\$165 808	\$0
		Le plus élevé		\$190 535	\$20 086
Personnel de gestion des emplois de soutien	353	Moyenne		\$83 517	\$2 487
		Le moins élevé		\$48 559	\$27
		Le plus élevé			

<sup>1)</sup> Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.  
<sup>2)</sup> En équivalence au temps plein, le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

(1) L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat de vérification externe de l'état du traitement 2014-2015* présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et finalement les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2014-2015*.  
La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

(1.1) On exclut les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers. En principe ces employés sont des médecins qui enseignent à l'université et non pas des médecins qui traitent des patients. L'université paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné via le système de l'assurance-maladie.

(1.2) Les frais remboursés et allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec personne concernée et peuvent inclure des règlements relatés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres écrits à la personne concernée.

(1.3) Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements relatés aux fonctions administratives (e.g. tous paiements provenant de fonds de recherche, etc. sont exclus)

## **Partie IV : Le rapport financier McGill (SIFUQ)**

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1	Encaisse (001)	s/o	72,256,827	5,704	0	0	0	0	72,262,531
2	Placements à court terme (005)	s/o	6,904,777	0	0	10,228,479	0	0	17,133,255
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	1,298	0	2,270,287	0	0	2,271,585
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	37,719,902	---	---	---	---	---	37,719,902
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	10,821,598	---	---	---	---	---	10,821,598
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	22,893,942	160,862,127	60,818,644	941,878	0	0	245,516,591
8	Encassements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	0	245,339,052	24,268,809	17,219,410	0	0	286,827,271
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	2,756,143	233,161	3,366	127,420	0	0	3,120,090
11	Stocks (075)	s/o	1,869,647	0	---	0	0	0	1,869,647
<b>Total de l'actif court terme</b>			<b>155,222,835</b>	<b>406,441,342</b>	<b>85,090,819</b>	<b>30,787,474</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>677,542,470</b>
<b>Actif à long terme</b>									
12	Frais reportés (080)	s/o	677,596	55,139	0	0	0	0	732,735
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	36,738,859	799,694,718	0	0	0	836,433,576
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0	0	\$
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	5,305,626	421,781	56,715,648	1,423,376,998	0	0	1,485,820,054
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	1,340,600,383	---	---	---	1,340,600,383
19	Contribution du siège sociale aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---	---	\$
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	0	0	0	0	\$
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0	0	\$
22	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>161,206,057 \$</b>	<b>443,657,121 \$</b>	<b>2,282,101,568 \$</b>	<b>1,454,164,472 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>4,341,129,218 \$</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement					Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5			
<b>PASSIF</b>									
<b>Passif à court terme</b>									
23	Découvert de banque (201)	s/o	124,446,150	0	0	0	0	124,446,150	23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	27,143,423	0	0	27,143,423	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	5,694,123	0	0	5,694,123	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---	\$	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	70,564,757	16,743,095	---	0	0	87,307,853	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0	\$	28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	39,159,342	15,305,012	15,897,760	18,033,346	0	88,395,460	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	28,475,359	349,443	---	---	0	28,824,801	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	0	0	0	0	\$	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	60,595,676	0	0	60,595,676	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	24,268,809	0	262,558,462	0	0	286,827,271	33
<b>Total du passif à court terme</b>			<b>246,914,416</b>	<b>32,397,550</b>	<b>371,889,445</b>	<b>18,033,346</b>	<b>\$</b>	<b>709,234,757</b>	<b>33</b>
<b>Passif à long terme</b>									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	201,048,957	0	0	0	0	201,048,957	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	800,506,274	0	0	800,506,274	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0	\$	36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	412,230,629	838,761,301	---	---	1,250,991,930	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0	\$	38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0	\$	39
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>487,963,373</b>	<b>444,628,179</b>	<b>2,011,157,020</b>	<b>18,033,346</b>	<b>\$</b>	<b>2,961,781,918</b>	<b>40</b>

**SOLDES DE FONDS**

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	31,238,558	(971,058)	3,384,776	35,531,226	0	69,183,502	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	1,400,599,900	0	1,400,599,900	42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(357,995,875)	---	---	---	---	(357,995,875)	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$	44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---	\$	45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	267,559,772	---	---	267,559,772	46
<b>TOTAL DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>(326,757,317)</b>	<b>(971,058)</b>	<b>270,944,549</b>	<b>1,436,131,126</b>	<b>\$</b>	<b>1,379,347,300</b>	<b>47</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS</b>			<b>161,206,057</b>	<b>443,657,121</b>	<b>2,282,101,568</b>	<b>1,454,164,472</b>	<b>\$</b>	<b>4,341,129,218</b>	<b>48</b>

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	67,284,897	---	---	---	---	67,284,897	1
2	Montants forfaitaires des étudiants étrangers (402, 404)	s/o	46,631,068	---	---	---	---	46,631,068	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	33,097,208	---	---	---	---	33,097,208	3
4	Cotisations des étudiants (455)	s/o	15,918,222	---	---	---	---	15,918,222	4
5	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	31,218,796	---	---	---	---	31,218,796	5
6	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	64,338,773	---	---	---	---	64,338,773	6
<b>7</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ETUDIANTS</b>		<b>258,488,963</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>258,488,963</b>	<b>7</b>
8	Subventions du Ministère (515)	Annexes-5	341,639,750	10,746,523	18,091,315	---	---	370,477,588	8
9	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	0	26,136,601	0	0	0	26,136,601	9
10	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	25,787,996	161,565,638	0	0	0	187,353,634	10
11	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	1,047,724	9,462,790	0	0	0	10,510,513	11
12	Contributions du siège social aux constituants de l'UQ (520)	s/o	---	---	0	---	---	\$	12
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
13	Ministère (530)	s/o	---	---	29,936,121	---	---	29,936,121	13
14	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère	s/o	---	---	14,972,293	---	---	14,972,293	14
15	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	13,601,858	---	---	13,001,858	15
16	Autres (533)	s/o	---	---	6,142,244	---	---	6,142,244	16
<b>17</b>	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>		<b>368,475,470</b>	<b>207,911,551</b>	<b>82,143,830</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>650,530,851</b>	<b>17</b>
18	Intérêts et dividendes (435)	s/o	2,734,359	178,103	423,398	28,871,989	5,522	32,213,370	18
19	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	69,439	0	81,376	0	0	150,816	19
20	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	44,877,661	0	---	3,078,169	47,955,830	20
21	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0	\$	21
22	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	34,500	71,402,381	238,868	0	6,098,602	77,774,351	22
23	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	55,855,452	0	55,855,452	23
24	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	5,965,714	---	---	---	---	5,965,714	25
26	Ventes externes (460)	s/o	101,644,231	18,366,752	95,433	---	1,020,408	121,126,824	26
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	29,759,180	6,296,517	0	84,727,441	52,115	36,107,611	28
<b>29</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS AUTRES</b>		<b>140,307,423</b>	<b>141,121,213</b>	<b>839,075</b>	<b>84,727,441</b>	<b>10,254,816</b>	<b>379,149,969</b>	<b>29</b>
<b>30</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>767,171,856</b>	<b>349,032,765</b>	<b>822,982,906</b>	<b>84,727,441</b>	<b>10,254,816</b>	<b>1,294,169,784</b>	<b>30</b>

Université McGill  
Etat des charges  
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
1								
2	Direction	s/o	2,447,454	-	-	-	-	19,774,309
3	Gérance	s/o	28,265,715	835,494	-	-	-	29,101,208
4	Enseignants-chercheurs	s/o	205,406,972	37,443,378	-	-	-	242,850,351
5	Chargés de cours	s/o	15,908,893	478,641	-	-	-	16,387,534
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	4,870,536	32,969,643	-	-	-	37,840,179
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	8,928,506	2,496,582	-	-	-	11,424,888
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	50,676,027	4,757,968	-	-	-	55,433,995
9	Personnel de soutien technique	s/o	48,367,405	12,525,208	-	-	-	60,892,613
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	42,645,350	3,522,740	-	-	-	46,168,091
11	Personnel de prêt et ouvert	s/o	21,327,410	-	-	-	-	21,313,722
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	76,279,774	16,095,587	-	-	-	92,375,360
13	<b>TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		<b>520,003,444</b>	<b>113,558,806</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>633,562,250</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	(11,785,900)	-	-	-	-	(11,785,900)
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	(1,424,384)	31,967	-	-	-	(1,392,417)
16	Frais pour congés sabbatiques et déduites (705)	s/o	278,640	8,025	-	-	-	286,665
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	652,166	15,658,248	-	-	-	16,310,413
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	552,036	102,762	-	-	-	654,798
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	14,366,160	19,727,435	-	-	-	35,052,291
20	Bourses (735)	s/o	28,207,612	77,461,108	-	-	-	105,668,720
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	14,678,031	35,695,618	0	0	-	50,435,293
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	30,066,299	39,333,420	-	-	-	70,185,125
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	16,577,179	0	-	-	-	16,577,179
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	48,581,809	23,037,091	0	-	-	72,330,797
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	2,385,639	1,153,945	-	-	-	3,654,865
26	Charges liées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	38,369,844	2,712,096	0	-	-	41,214,059
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	7,607,761	381,793	-	-	-	7,992,543
28	Location-exploitation (830)	s/o	2,578,323	490,673	-	-	-	3,104,022
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	-	5,965,714	-	-	-	5,965,714
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	-	-	0
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	1,375,212	2,080,019	0	-	-	5,551,705
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	0	-	-	0
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	3,759,999	9,218	27,739,713	0	-	31,521,320
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	69,446	0	0	0	-	69,446
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	-	-	109,008,746	-	-	109,008,746
36	Amortissements des immobilisations (890)	s/o	-	-	203,710	-	-	203,710
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	-	-	0	-	-	0
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	617,180	28,434	0	73,876,555	-	74,522,170
39	<b>TOTAL DES AUTRES CHARGES</b>		<b>197,511,850</b>	<b>223,897,567</b>	<b>139,039,416</b>	<b>73,876,555</b>	<b>3,039,085</b>	<b>637,165,673</b>
40	Ventes internes (878)	s/o	(46,387,220)	(1,404,844)	-	-	(14,966)	(47,807,030)
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	179,592	(44,681)	(10,752,151)	(94,963,253)	(5,284,202)	(110,864,656)
42	<b>TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES</b>		<b>151,105,422</b>	<b>222,448,042</b>	<b>128,287,265</b>	<b>(21,086,698)</b>	<b>(2,260,084)</b>	<b>478,493,947</b>
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	9,362,156	0	0	0	0	9,362,156
44	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>680,471,023</b>	<b>336,006,848</b>	<b>128,287,265</b>	<b>(21,086,698)</b>	<b>(2,260,084)</b>	<b>1,121,418,353</b>
45	<b>EXCÉDENT (INSTABILISÉ) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>		<b>86,700,834</b>	<b>130,255,917</b>	<b>(45,304,359)</b>	<b>105,814,139</b>	<b>12,514,899</b>	<b>172,751,430</b>

Note 1. Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (figure 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(271,768,487)	(3,569,501)	243,869,467	1,282,391,709	0	0	1,250,923,188	1
2	Redressement des années précédentes	(63,094,000)	0	0	0	0	0	(63,094,000)	2
3	Solde de fonds redressé	(334,862,487)	(3,569,501)	243,869,467	1,282,391,709	0	0	1,187,829,188	3
4	Produits de l'année	767,171,856	349,032,765	82,982,906	84,727,441	10,254,816	0	1,294,169,784	4
5	Charges de l'année	680,471,023	336,006,848	128,287,265	(21,086,698)	(2,260,084)	0	1,121,418,353	5
6	Écédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	86,700,834	13,025,917	(45,304,359)	105,814,139	12,514,899	0	172,751,430	6
7	Réval, autres éléments affectés au régime de retraite et avantages compl. de retraite	(24,766,000)	-	-	-	-	-	(24,766,000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o	-	-	42,618,639	-	-	42,618,639	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o	-	-	914,043	-	-	914,043	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	22,366,960	39,819,575	71,465,398	35,348,437	8,667,127	-	177,667,497	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	76,196,624	50,247,049	0	30,041,799	21,182,026	-	177,667,497	11
12	Sous-total	8,105,170	2,598,443	27,075,082	153,730,417	0	0	191,518,112	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(326,757,317) \$	(971,058) \$	270,944,549 \$	1,436,131,126 \$	0 \$	- \$	1,379,347,300 \$	18

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 7 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total
1	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	67,284,897	---	---	---	---	0	---	---	---	67,284,897
2	---	---	---	46,631,068	---	---	---	---	---	46,631,068
3	---	---	---	33,097,208	---	---	---	---	---	33,097,208
4	---	---	---	---	---	---	15,918,222	---	---	15,918,222
5	995,540	---	7,831,075	21,978,006	---	402,791	4,088	7,296	---	31,218,796
6	58,412,068	---	309,954	0	---	4,244,209	0	827,910	---	64,338,773
7	126,692,505	44,631	8,141,029	101,706,282	---	5,147,000	15,922,310	835,206	---	258,488,963
8	---	---	---	339,830,075	---	---	1,809,675	---	---	341,639,750
9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	25,787,996	0	0	0	0	0	25,787,996
11	656,445	0	0	0	0	391,279	0	0	0	1,047,724
12	656,445	0	0	0	0	391,279	0	0	0	1,047,724
13	---	---	---	2,734,359	---	0	0	0	0	2,734,359
14	0	0	0	69,439	0	0	0	0	0	69,439
15	---	---	---	0	---	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
17	4,500	0	0	0	0	30,000	0	0	0	34,500
18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19	0	823,999	0	4,900,198	0	241,528	0	0	0	5,965,714
20	4,527,474	4,189,862	4,237,314	717,440	3,271,209	15,837,190	5,963,085	62,900,636	---	101,644,231
22	18,955,195	618,267	22,554	521,6474	1,487,274	2,867,578	199,900	391,938	---	29,959,180
23	23,487,169	5,632,118	4,259,888	13,637,910	4,758,483	18,976,296	6,162,985	63,292,574	---	140,207,423
24	150,836,119	5,676,749	12,400,917	480,962,263	4,758,483	24,514,576	23,894,970	64,127,779	---	767,171,856

Université McGill  
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement  
de l'exercice terminé le 30 avril 2015

Annexe 2

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien à l'enseignement et à la recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10	
1	Masses salariales										1
2	Direction	11,148,142	173,770	379,219	5,484,724	6,808	134,192	0	(11,785,900)	17,326,856	2
3	Gérence	5,264,754	544,107	4,685,758	10,281,061	253,650	2,281,570	1,806,308	(11,785,900)	26,265,715	3
4	Énergie/chercheurs	189,758,889	5,123,013	1,329,468	1,825,659	5,320,575	1,995,944	1,556	(11,785,900)	205,406,972	4
5	Chargés de cours	12,941,716	64,458	36,748	197,781	2,667,308	883	0	(11,785,900)	13,908,893	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1,740,187	2,018,248	10,920	1,701,730	863,490	45,307	0	(11,785,900)	4,870,536	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	7,886,030	201,085	22,159	157,997	585,648	75,588	0	(11,785,900)	8,928,506	7
8	Personnel professionnel non enseignant	5,745,431	1,481,521	17,248,636	18,611,699	621,524	3,216,550	748,174	(11,785,900)	50,676,027	8
9	Personnel de soutien technique	19,135,230	2,420,217	7,842,662	9,440,311	1,457,983	3,320,921	1,721,831	(11,785,900)	48,267,405	9
10	Personnel de soutien de bureau	17,539,679	883,545	4,828,021	9,401,739	1,154,932	3,444,954	3,459,530	(11,785,900)	42,645,350	10
11	Personnel de métier et ouvrier	54,276	56,933	0	288,869	0	608,309	6,029,003	(11,785,900)	21,327,410	11
12	Avantages sociaux (700) - Complémentaire 14	40,377,628	2,360,353	6,075,530	14,374,840	4,667,352	3,044,328	3,291,567	(11,785,900)	76,279,774	12
13	<b>Total des masses salariales et des avantages sociaux</b>	<b>311,591,962</b>	<b>15,827,249</b>	<b>43,458,941</b>	<b>70,642,409</b>	<b>29,735,994</b>	<b>14,620,273</b>	<b>18,568,546</b>	<b>17,058,069</b>	<b>520,603,444</b>	<b>13</b>
14	Avantages sociaux futurs (704)	0	0	0	(1,424,384)	0	0	0	(11,785,900)	(11,785,900)	14
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	278,640	0	0	0	0	0	0	(11,785,900)	(1,424,384)	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	106,131	522,335	0	0	23,679	0	0	(11,785,900)	278,640	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	87,453	27,277	123,740	150,542	11,779	23,293	6,541	(11,785,900)	652,166	17
18	Formation et perfectionnement (710)	4,730,184	2,489,837	282,996	2,002,998	84,623	3,298,667	1,236,974	(11,785,900)	552,036	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2,451,045	2,037,834	2,800	785,805	5,500	196,058	22,257,570	(11,785,900)	14,566,160	19
20	Bonuses (735)	987,918	2,634,519	360,950	8,948,913	33,510	801,119	241,880	(11,785,900)	28,207,612	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	4,815,964	3,408,837	3,509,423	1,011,872	3,989,933	2,601,371	2,670,019	(11,785,900)	14,678,031	21
22	Fournitures et matériel (745)	0	510,832	(331,530)	80,431	0	120,943	(4,086)	(11,785,900)	16,571,179	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	8,663,600	2,047,606	6,836,131	6,790,947	16,704,254	4,388,906	1,970,863	(11,785,900)	48,381,809	23
24	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	124,555	1,621,155	1,811,836	106,546	2,724	160,647	1,357	(11,785,900)	2,385,639	24
25	Volumes et périodiques (750)	970,822	1,967,141	6,859,288	336,804	18,462,033	306,589	2,717,532	(11,785,900)	38,369,844	25
26	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	1,358,700	60,637	1,311	140,808	5,542,743	127,507	167,692	(11,785,900)	7,607,761	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	176,801	40,013	18,220	183,008	1,677,751	376,430	72,515	(11,785,900)	2,578,323	27
28	Location exploitation (810)	0	0	0	0	0	0	0	(11,785,900)	0	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	872,075	170,789	358,286	63,463	125,768	0	(11,785,900)	1,375,212	29
30	Biens sous le sceau de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	(11,785,900)	0	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	2,505	8,688	3,087,240	1,183	70,116	345,099	(11,785,900)	3,759,999	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêt (850, 851, 852, 853)	0	0	6	0	0	0	69,439	(11,785,900)	69,446	32
33	Indéterminés aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	(11,785,900)	0	33
34	Autres charges (860, 870)	201,114	0	2,801	469,457	0	74,885	49,924	(11,785,900)	617,180	34
35	<b>Total des charges autres</b>	<b>24,751,432</b>	<b>16,784,081</b>	<b>19,706,449</b>	<b>23,029,274</b>	<b>46,638,739</b>	<b>12,720,250</b>	<b>31,727,028</b>	<b>33,741,697</b>	<b>197,313,050</b>	<b>35</b>
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	(11,785,900)	0	36
37	Ventes intenses (878)	(456,231)	(3,466,622)	(13,184,062)	(4,939,414)	(17,746,511)	(1,928,711)	(4,471,471)	(11,785,900)	(46,287,200)	37
38	Gains et pertes intenses (879)	0	0	0	179,592	0	0	0	(11,785,900)	179,592	38
39	<b>Total avant éléments extraordinaires</b>	<b>335,887,163</b>	<b>28,644,709</b>	<b>48,981,328</b>	<b>88,911,862</b>	<b>58,628,222</b>	<b>25,411,812</b>	<b>50,101,377</b>	<b>(46,328,295)</b>	<b>671,108,867</b>	<b>39</b>
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	9,362,156	0	0	0	(11,785,900)	9,362,156	40
41	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>335,887,163 \$</b>	<b>28,644,709 \$</b>	<b>48,981,328 \$</b>	<b>98,274,018 \$</b>	<b>58,628,222 \$</b>	<b>25,411,812 \$</b>	<b>50,101,377 \$</b>	<b>(46,328,295 \$)</b>	<b>680,471,023 \$</b>	<b>41</b>

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1 Subvention du Ministère (515)	5,144,886	0	0	0	0	3,922,557	1,679,080	0	0	10,746,523
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	25,216,123	0	0	0	769,284	151,194	0	0	26,136,601
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	2,188,083	143,522,718	0	0	0	0	15,854,837	0	0	161,565,638
4 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	9,203,326	0	0	0	15,000	244,464	0	0	9,462,790
5 Total des subventions	7,332,968	177,932,167	0	0	0	4,706,841	17,929,574	0	0	207,911,511
6 Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	111,969	0	0	66,134	0	0	178,103
7 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8 Produits provenant du fonds de donateur (445)	15,687,386	6,865,010	1,280,934	1,215,693	557,617	1,749,372	17,521,649	0	0	44,877,661
9 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Subventions et dons non gouvernementaux (450)	6,502,449	37,845,119	1,458,565	943,543	212,454	17,180,090	7,260,160	0	0	71,402,381
11 Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
12 Ventes externes (460)	200,544	17,200,692	3,901	5,260	0	924,495	31,860	0	0	18,366,752
14 Autres produits (466, 470)	94,986	1,278,786	4,984	468,509	0	4,281,107	167,945	0	0	6,296,317
15 Total des produits autres	22,485,165	63,189,607	2,748,383	2,744,974	770,071	24,135,064	35,047,748	0	0	141,121,213
16 TOTAL DES PRODUITS	29,818,134	241,121,774	2,748,383	2,744,974	770,071	28,841,906	42,977,322	-	-	349,032,765

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10
1	Masses salariales									
2	Direction	1,256,731	1,131,553	0	(13,380)	71,549	1,000	0		2,447,454
3	Gérence	69,956	150,359	0	0	526,914	88,265	0		835,494
4	Enseignants-chercheurs	7,048,986	26,915,794	0	21,632	3,014,640	442,337	0		37,443,378
5	Chargés de cours	180,691	128,124	0	0	161,199	8,627	0		478,641
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	413,963	30,906,092	500	157,311	648,588	843,189	0		33,969,643
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	211,424	2,034,123	0	0	176,569	74,265	0		2,496,382
8	Personnel professionnel non enseignant	504,458	2,169,762	8,282	87,815	1,694,062	293,589	0		4,757,968
9	Personnel de soutien technique	687,527	9,767,683	317,634	745	1,377,232	374,388	0		12,525,208
10	Personnel de soutien de bureau	158,739	1,927,059	(86,814)	(142,266)	1,260,975	405,038	0		3,522,740
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	(41,434)	22,324	5,422	0		(13,689)
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	1,759,956	12,354,114	38,605	46,458	1,632,747	263,706	0		16,095,587
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	12,292,431	87,484,663	276,206	116,891	10,586,800	2,799,815	0		117,588,906
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	258,245	(190,460)	(35,818)	0		31,967
15	Frais pour congés subsidiaires et études (705)	2,751	5,275	0	0	0	0	0		8,025
16	Salaaires postdoctoraux (706)	131,226	12,741,020	0	0	325,538	2,460,463	0		15,658,248
17	Formation et perfectionnement (710)	8,895	30,980	0	6,514	55,050	1,323	0		102,762
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	901,717	15,879,693	29,294	29,836	2,377,496	509,410	0		19,727,435
19	Bourses (735)	1,710,491	37,284,527	11,250	84,056	2,106,625	36,264,160	0		77,461,108
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	6,453,759	27,142,741	53	406,308	1,317,914	374,843	0		35,695,618
21	Fournitures et matériel (745)	318,201	36,141,961	16,893	209,570	2,221,257	445,431	107		39,334,420
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	1,106,268	13,492,494	340,240	3,109,278	2,333,294	2,655,017	0		23,037,091
24	Volumes et périodiques (750)	20,667	902,725	92,367	26,914	100,403	10,870	0		1,153,945
25	Charges relatives aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	31,773	2,285,965	226,617	38,263	128,880	598	0		2,712,096
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	264,936	59,491	1,713	0	52,619	3,034	0		381,793
27	Location exploitation (830)	27,225	319,832	605	0	103,647	39,364	0		490,673
28	Transfert de coûts indirects (865)	(297,599)	8,447,904	0	(1,071,201)	(1,187,333)	74,442	0		5,965,714
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	(34,746)	1,568,440	5,396	(822)	554,722	(12,973)	0		2,080,019
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	7,239	0	0	1,979	0	0		9,218
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33
34	Autres charges (860, 870)	0	(52,931)	0	0	0	81,365	0		28,434
35	Total des charges autres	10,645,564	150,257,355	724,929	3,096,951	10,701,131	42,871,529	107		223,897,567
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 36
37	Ventes internes (878)	(5,297)	(1,228,741)	(10,000)	0	(159,706)	(1,100)	0		(1,404,844)
38	Gains et Pertes latens (879)	0	0	(1,272)	(24,244)	(1,764)	(17,401)	0		(44,681)
39	Total avant éléments extraordinaires	10,640,268	155,028,614	713,657	3,072,708	10,139,661	42,854,027	107		222,480,042
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40
41	TOTAL DES CHARGES	22,932,699 \$	242,513,277 \$	991,863 \$	3,189,599 \$	20,726,461 \$	45,652,843 \$	107 \$		316,006,848 \$